

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 25 B

<p>Administration d'accueil : Services du Premier ministre – Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) / Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)</p> <p>Corps : Ingénieurs des systèmes d'information et de communication</p> <p>Grade ou classe : Ingénieur</p>	<p>Catégorie : A</p> <p>Indice sommital du corps : HEA3 (IM 972)</p> <p>Indice maximum de recrutement : IM 669</p>
--	---

SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) : Analyste sécurité de niveau 1 en détection d'intrusion.

<p>Critères de sélection / Compétences recherchées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réactivité ; • Supervision d'un SOC ; • Rigueur, persévérance ; • Capacité de synthèse, esprit d'analyse ; • Gout de la curiosité ; • Esprit d'initiative ; • Autonomie ; • Anglais courant. 	<p>Formation et stages :</p> <p>- Date : /.</p> <p>- Durée : /.</p> <p>- Lieu : /.</p>
---	---

<p>Affectation : ANSSI Tour Mercure, 31 quai de Grenelle (Paris 15^{ème}).</p> <p>- Durée moyenne d'affectation souhaitée pour le poste offert : 3 ans. - Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement.</p> <p><u>Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat.</u></p>	<p>Dates de :</p> <p>- Mise à disposition : 01/07/2020 - Détachement : 01/09/2020</p>
--	--

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

Devront être jointes impérativement au dossier :

- une lettre de motivation ;
- les cinq dernières fiches d'évaluation.

Le titulaire fera l'objet d'une procédure d'habilitation, au niveau Secret Défense, conformément aux dispositions des art. R. 2311-1 et suivants du Code de la défense et de l'IGI n° 1300 SGDSN/PSE du 23 juillet 2010.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :

L'agent est en charge d'assurer l'identification de phénomènes suspects ou malveillants affectant les systèmes d'information supervisés, afin d'en permettre le traitement. Il remonte les incidents qualifiés avec un maximum d'informations utiles au traitement et capitalise les connaissances sur les méthodologies d'analyse et les éléments de contexte associés aux systèmes d'information supervisés. Il travaille quelques dimanches dans l'année.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Ingénieur hors classe	Echelon spécial	HEA3	972	<u>Indice sommital du corps :</u> HEA3 (IM 972)
		HEA2	925	
		HEA	890	
	6	1027	830	
	5	985	798	
	4	935	760	
	3	888	724	
Ingénieur principal	2	841	688	
	1	790	650	
	9	995	798	
	8	946	760	
	7	896	722	
	6	843	685	
	5	791	645	
	4	732	605	
	3	693	565	
Ingénieur	2	639	530	
	1	593	494	
	11	821	669	<u>Indice maximum de recrutement : IM 669</u>
	10	778	640	
	9	732	595	
	8	693	565	
	7	653	537	
	6	611	510	
	5	567	473	
	4	541	455	
	3	521	440	
2	484	414		
1	444	388		

SITE INTERNET DU MINISTERE : <http://www.ssi.gouv.fr>